

Publié le 7.06.2023

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois le 1^{er} juin à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Janville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Richard MARTIN, Jacques-Yves OUIIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mmes Magali LONCLE, Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK (arrivé à 19h23), Stéphane AMILCAR, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Mme Sylvie SALLE, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Brigitte FIQUET-ASSIRATI (pouvoir à Dominique DELIVET), Florence GUERIN (pouvoir à Richard MARTIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Régine ÉNÉE), MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE (pouvoir à Magali LONCLE), Mme Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, William HERFORT, Mmes Coralie ARRUEGO (pouvoir à Sylvie SALLE), Alexandra LEPINAY (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Alexandre PIGEONNIER, Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Mme Magali LONCLE

Date de convocation :
26.05.2023
Date d'affichage
26.05.2023

Nombre de conseillers :
En exercice 39
Présents 27
Titulaires 26
Suppléants 1
Pouvoirs 6
Votants 33
19h23 Arrivée titulaire +1
Votants 34
Quorum 20

Délibération n° 2023 / 89

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Changement de résidence administrative du service « Aménagement et développement du territoire »

Le service « Aménagement et développement du territoire », aujourd'hui présent au siège administratif, devrait prochainement déménager à l'étage de la mairie de Vimont. Ce déménagement enclenche automatiquement un changement de résidence administrative pour les agents concernés. Ce changement a été soumis pour avis au comité social territorial (CST) du Centre de Gestion. Il convient désormais au conseil communautaire de se prononcer.

Vu l'avis favorable du CST, réuni le 23 mai 2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Autorise le changement de résidence administrative des agents du service « Aménagement et développement du territoire », du 1 rue Guéritot à Argences, au 8 chemin de Béneauville à Vimont.

↳ Autorise M. le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,
Magali LONCLE




Le Président,
Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.